



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SB Secrétariat — En vigueur au 3 mai 2026

Article 1 — Identification du vendeur

La vente des mini-programmes proposés sur le site internet de SB Secrétariat est assurée par :

Sophie Bosson

Activité exercée sous l'enseigne SB Secrétariat

Micro-entreprise enregistrée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA)

SIRET : 511 462 848 00041

Siège : Talant (21240)

Contact : sophie@sbsecretariat.fr

Site internet : www.sbsecretariat.fr

Article 2 — Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toute commande de mini-programmes numériques passée sur le site de SB Secrétariat, que l'acheteur soit un professionnel ou un particulier.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV. En procédant au paiement, l'acheteur reconnaît en avoir pris connaissance et les accepter sans réserve.

Article 3 — Description des produits

Les mini-programmes sont des contenus numériques accessibles en ligne, composés de modules pédagogiques au format Notion. Ils sont proposés à titre individuel et sont conçus pour une utilisation professionnelle ou personnelle de l'acheteur.

SB Secrétariat s'efforce de présenter les contenus de façon aussi précise que possible. Toutefois, des différences mineures de présentation entre la description et le contenu réel ne sauraient engager la responsabilité du vendeur.

Article 4 — Tarifs

Les prix des mini-programmes sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TTC) sur la page de vente de chaque produit, au moment de la commande.

SB Secrétariat se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les produits sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de la commande. Le prix définitif applicable est celui affiché sur la page de vente au moment de l'achat.

Article 5 — Commande et paiement

La commande est finalisée au moment du paiement, effectué en ligne via la plateforme sécurisée Brevo Paiements. Le paiement est exigible intégralement à la commande.

Les moyens de paiement acceptés sont ceux proposés par la plateforme de paiement au moment de la transaction (carte bancaire et autres moyens disponibles).

La vente est réputée conclue à la date de confirmation du paiement.

Article 6 — Accès au produit

Après confirmation du paiement, l'acheteur reçoit par email un lien d'accès au mini-programme commandé, à l'adresse email renseignée lors de la commande.

L'accès est personnel et non transférable. Le lien ne peut pas être partagé, revendu ou transmis à des tiers.

En cas de non-réception de l'email, l'acheteur est invité à vérifier ses courriers indésirables ou à contacter SB Secrétariat à l'adresse indiquée à l'article 1.

Article 7 — Droit de rétractation

Pour les acheteurs particuliers (consommateurs)

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut pas être exercé pour les contenus numériques fournis sur un support immatériel dont l'exécution a commencé avec l'accord préalable de l'acheteur, qui a reconnu perdre son droit de rétractation.

En accédant au mini-programme après le paiement, l'acheteur reconnaît avoir expressément consenti à l'exécution immédiate de la prestation et renonce à son droit de rétractation de 14 jours.

Pour les acheteurs professionnels

Le droit de rétractation légal de 14 jours ne s'applique pas aux acheteurs agissant dans le cadre de leur activité professionnelle.

Article 8 — Propriété intellectuelle

Les mini-programmes vendus par SB Secrétariat sont des créations originales protégées par le droit d'auteur. Toute reproduction, diffusion, revente ou adaptation, même partielle, est strictement interdite sans autorisation écrite préalable.

L'achat d'un mini-programme confère à l'acheteur un droit d'usage personnel et non exclusif du contenu, pour ses besoins propres uniquement.

Article 9 — Responsabilité

Les mini-programmes proposés par SB Secrétariat sont des outils d'aide à l'organisation et à la productivité. Ils ne constituent pas une prestation de conseil personnalisée.

SB Secrétariat ne saurait être tenue responsable des résultats obtenus par l'acheteur à la suite de l'utilisation des contenus, ni de tout dommage indirect pouvant en découler.

SB Secrétariat décline toute responsabilité en cas d'indisponibilité temporaire de la plateforme Notion, qui est un service tiers indépendant.

Article 10 — Protection des données personnelles

Les données personnelles collectées lors de la commande (nom, adresse email) sont utilisées uniquement pour le traitement de la commande et l'envoi du lien d'accès. Elles ne sont pas transmises à des tiers, à l'exception des prestataires de paiement et d'envoi d'emails nécessaires à l'exécution de la commande.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), l'acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, en adressant sa demande à l'adresse email indiquée à l'article 1.

Article 11 — Litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. L'acheteur peut adresser sa réclamation par email à l'adresse indiquée à l'article 1.

En l'absence de résolution amiable, les tribunaux compétents sont ceux du ressort du siège de SB Secrétariat, sauf disposition légale contraire applicable aux consommateurs.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, l'acheteur particulier peut également recourir gratuitement à un service de médiation de la consommation. Le médiateur compétent peut être trouvé sur la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>

Document mis à jour le 3 mai 2026.